



Résultats définitifs de la session 2020 Diplôme National du Brevet (DNB) - Académie de Grenoble -

90,7% des candidats grenoblois admis lors de la session 2020 du DNB

⇒ **38 882 admis en 2020 après 36 159 admis en 2019.** Avec 42 884 candidats présents et 38 882 candidats admis, le taux de réussite au DNB s'établit à 90,7% lors de la session 2020, contre 86,1% un an plus tôt, en hausse de +4,6 points.

En série générale, le succès à l'examen atteint 92,0% après 88,2% en 2019, en progression de 3,8 points.

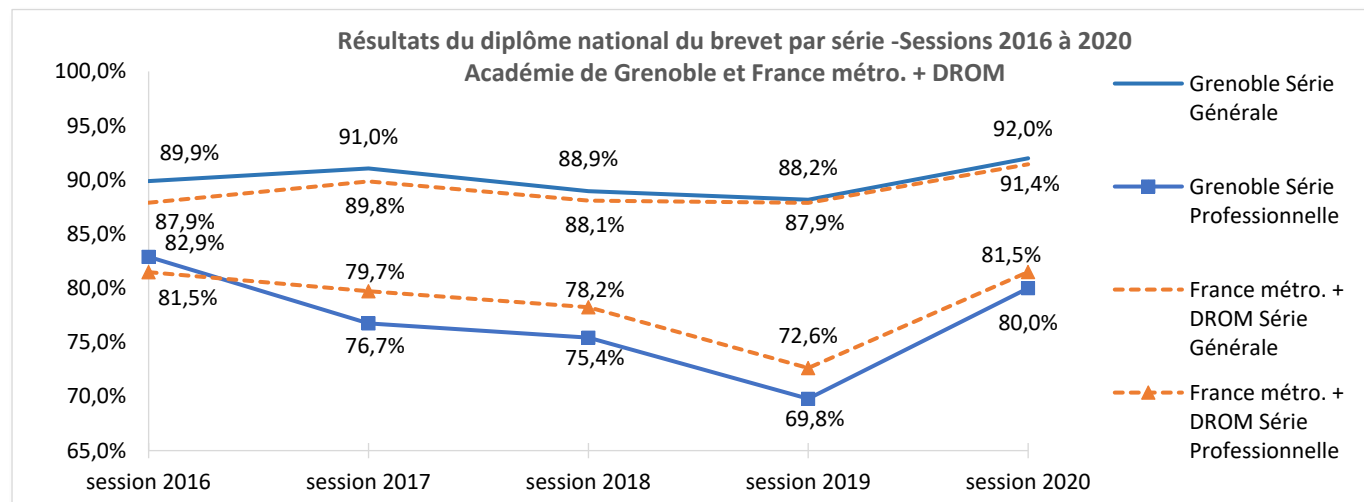
En série professionnelle, il se redresse fortement après trois années de baisse pour atteindre 80,0% après 69,8% en 2019, en hausse de +10,2 points.

Les évolutions académiques épousent les tendances nationales : augmentation de 3,5 points de la réussite en série générale et progression de 8,9 points du succès en série professionnelle en 2020.

Ainsi, le succès des élèves de l'académie reste supérieur à la moyenne nationale en série générale, tandis qu'il demeure inférieur à celle-ci en série professionnelle.

Résultats du diplôme national du brevet par série - Sessions 2016 à 2020

		Session 2020				Session 2019	Session 2018	Session 2017	Session 2016
		Inscrits	Présents	Admis	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite	Taux Réussite
Académie de Grenoble	Générale	38 200	38 179	35 118	92,0%	88,2%	88,9%	91,0%	89,9%
	Professionnelle	4 768	4 705	3 764	80,0%	69,8%	75,4%	76,7%	82,9%
	Ensemble des séries	42 968	42 884	38 882	90,7%	86,1%	87,5%	89,5%	89,1%
France métropolitaine + DROM	Générale	752 272	750 240	685 930	91,4%	87,9%	88,1%	89,8%	87,9%
	Professionnelle	84 787	78 841	64 246	81,5%	72,6%	78,2%	79,7%	81,5%
	Ensemble des séries	837 059	829 081	750 176	90,5%	86,5%	87,2%	89,0%	87,3%



Source : DEPP-MENJS, Cyclades ; MAA

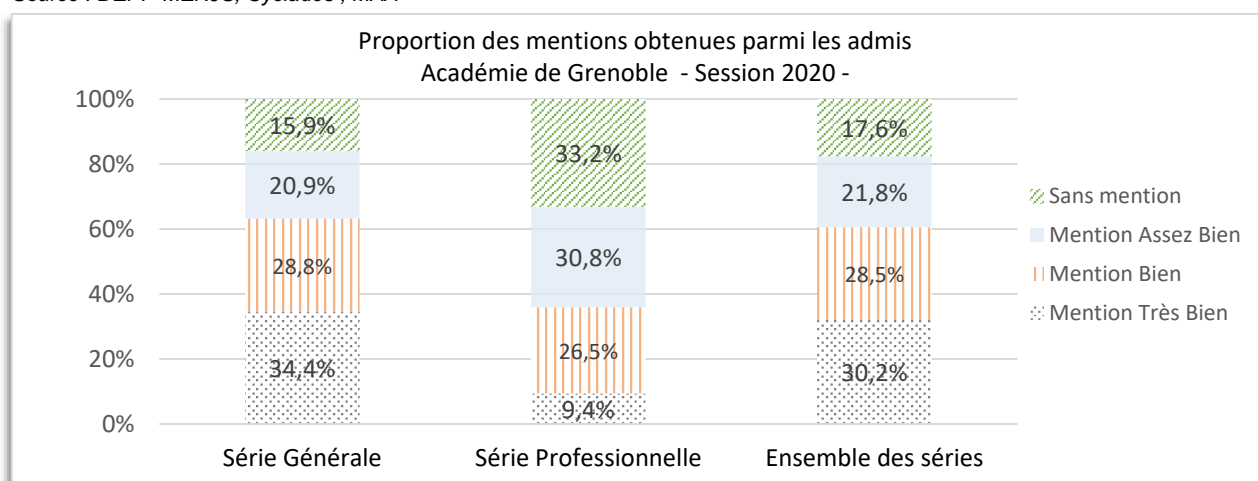
France métr. + DROM : France métropolitaine + les Départements et les Régions d'Outre-Mer

Lors de la session 2020, 84,1% des admis obtiennent une mention en série générale (+7,1 points). En série professionnelle la proportion des admis avec mention progresse également nettement, avec 66,7% de lauréats avec mention (+17,1 points).

Résultats du diplôme national du brevet par série et mention - Session 2020 - Académie de Grenoble

Série du brevet	Présents	Admis	Mention Très Bien	Mention Bien	Mention Assez Bien	Sans mention	Refusés
Série Générale	38 179	35 118	12 095	10 099	7 328	5 596	3 061
Série Professionnelle	4 705	3 764	354	999	1 161	1 250	941
Ensemble des séries	42 884	38 882	12 449	11 098	8 489	6 846	4 002

Source : DEPP-MENJS, Cyclades ; MAA



Source : DEPP-MENJS, Cyclades ; MAA

En série générale, plus d'un tiers des admis obtiennent la mention "Très bien" (34,4%), plus d'un quart la mention "Bien" (28,8%) et plus d'un cinquième la mention "Assez bien" (20,9%). La proportion des mentions les plus élevées ("Très bien" et "Bien") augmente nettement sur un an (respectivement +9,1 et +2,7 points).

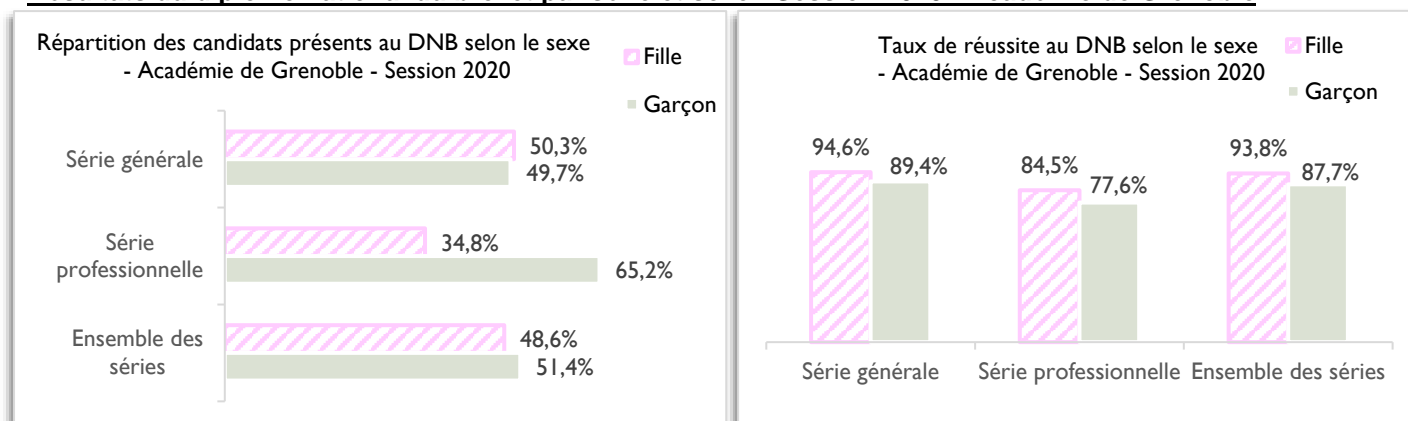
En série professionnelle, près d'un admis sur dix obtient la mention "Très bien" (9,4%), plus d'un quart la mention "Bien" (26,5%) et un peu moins d'un tiers la mention "Assez bien" (30,8%). Comme en série générale, la proportion des mentions les plus élevées augmente fortement relativement à la session 2019 (respectivement +6,4 et + 12,3 points).

Cependant, la proportion d'admis sans mention en série professionnelle reste près de deux fois plus élevée qu'en série générale, alors qu'à l'inverse les admissions avec mention très bien sont près de quatre fois moins fréquentes.

⇒ Un peu moins de la moitié des candidats sont des filles.

En 2020, les filles sont un peu moins nombreuses que les garçons à se présenter au DNB sur l'ensemble des séries : 48,6% du total contre 51,4% de garçons (proportions quasiment inchangées par rapport à la session 2019).

Résultats du diplôme national du brevet par série et sexe - Session 2020 - Académie de Grenoble



Source : DEPP-MENJS, Cyclades ; MAA

Elles sont plus nombreuses en série générale (50,3% du total), mais ne représentent qu'un peu plus d'un tiers des candidats présents en série professionnelle. Quelle que soit la série, les filles ont une meilleure réussite à l'examen que celle des garçons : 94,6% en série générale (89,4% pour les garçons) ; 84,5% en série professionnelle (77,6% pour les garçons).

⇒ **Les candidats de la série générale sont plus jeunes que ceux de la série professionnelle.**

En 2020, 89,5% des admis en série générale ont l'âge théorique de passage du DNB, soit 15 ans.

Résultats du diplôme national du brevet par série et âge - Session 2020 - Académie de Grenoble

Age*	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
14 ans et moins	4,2%	98,7%	0,1%	66,7%	3,8%	98,5%
15 ans	89,5%	93,6%	54,4%	81,7%	86,1%	92,8%
16 ans et plus	6,3%	71,5%	45,5%	78,1%	10,1%	74,2%
Ensemble des candidats	100,0%	92,0%	100,0%	80,0%	100,0%	90,7%

Source : DEPP-MENJS, Cyclades ; MAA

Age*: âge atteint par le candidat l'année civile de la session 2020 (soit 15 ans pour un candidat né entre 1er janvier et le 31 décembre 2005).

En revanche, en série professionnelle, du fait de parcours plus longs, près de la moitié des candidats sont admis à 16 ans ou plus (45,5%). Les candidats les plus jeunes réussissent globalement mieux. La quasi-totalité des candidats en avance est reçue, contre un peu moins de trois sur quatre parmi les candidats ayant un an de retard ou plus.

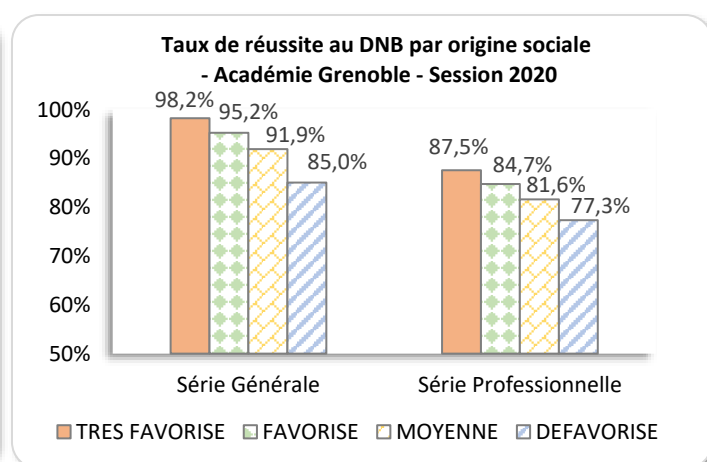
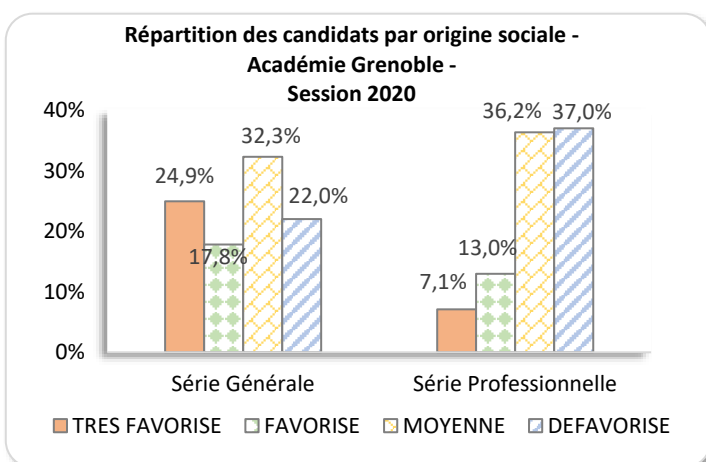
⇒ **Les candidats d'origine sociale très favorisée ou favorisée ont une réussite nettement plus élevée**

Quelle que soit la série, les candidats d'origine sociale très favorisée réussissent mieux que les autres candidats. Sur l'ensemble des séries, l'écart de réussite entre les candidats les plus favorisés et les candidats défavorisés est de 14,0 points.

Résultats du diplôme national du brevet par série et origine sociale - Session 2020 - Académie de Grenoble

Origines Sociales	Série Générale		Série Professionnelle		Ensemble des séries	
	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite	Répartition des admis	Taux de réussite
TRES FAVORISE	24,9%	98,2%	7,1%	87,5%	23,2%	97,8%
FAVORISE	17,8%	95,2%	13,0%	84,7%	17,3%	94,4%
MOYENNE	32,3%	91,9%	36,2%	81,6%	32,7%	90,7%
DEFAVORISE	22,0%	85,0%	37,0%	77,3%	23,4%	83,8%
NON RENSEIGNE	3,0%	82,3%	6,7%	71,8%	3,4%	80,1%
Total général	100,0%	92,0%	100,0%	80,0%	100,0%	90,7%

Source : DEPP-MENJS, Cyclades ; MAA



Source : DEPP-MENJS, Cyclades ; MAA

CHAMP ET DEFINITION :

DNB : Diplôme national sanctionnant la formation secondaire au terme des classes de troisième, et attestant de la maîtrise des sept compétences du socle commun de connaissances et de compétences. Il est attribué sur la base des notes obtenues à un examen et des résultats issus du contrôle continu en classe de troisième.

Champ : Tous les candidats présents à l'examen du DNB en 2020. Tous les statuts des candidats sont pris en compte, qu'ils soient scolaires, en formation continue, en formation à distance ou candidats individuels.


Taux de réussite : Il est calculé en rapportant le nombre d'admis au nombre de candidats présents. Les candidats peuvent être élèves, apprentis, en formation continue ou en enseignement à distance, dans un établissement public ou privé, ou encore se présenter en candidat libre.

Présent : Est considéré comme présent à l'examen tout candidat qui a participé au moins à une épreuve finale.

L'origine sociale est construite à partir des professions et catégories socio-professionnelles :

- **très favorisée** : chefs d'entreprise de dix salariés ou plus, cadres et professions intellectuelles supérieures, professeurs des écoles et instituteurs ;
- **favorisée** : professions intermédiaires (sauf professeurs des écoles et instituteurs), retraités cadres et des professions intermédiaires ;
- **moyenne** : agriculteurs exploitants, artisans et commerçants (et retraités correspondants), employés ;
- **défavorisée** : ouvriers, retraités ouvriers et employés, inactifs (chômeurs n'ayant jamais travaillé, personnes sans activité professionnelle).

L'âge est défini par la différence de millésime entre l'année d'observation et l'année de naissance, quelle que soit la date d'anniversaire. Pour la session 2020, un candidat âgé de 15 ans est, par définition, né en 2005. Son âge réel à la session de juin peut aller de 14 ans et demi, s'il est né en décembre 2005, à 15 ans et demi, s'il est né en janvier 2005. En théorie, les candidats passent le DNB l'année de leurs 15 ans.

 <p>ACADÉMIE DE GRENOBLE <i>Liberté Égalité Fraternité</i></p>	<p>SESPAG Service d'études statistiques, de la performance et de l'analyse de gestion</p> <p>SIASEPP Service interacadémique de la statistique, de l'évaluation, de la prospective et de la performance</p>	<p>Contact : 04.76.74.76.26 Mail : ce.sespag@ac-grenoble.fr Site web académique : http://www.ac-grenoble.fr/pid36443/statistiques.html</p>
<p>SESPAG - Pôle Enquêtes</p>	<p>Auteure : Isabel Ferreira-Pires Réf chrono n° : 2021 - 205</p>	<p>POUR L'ÉCOLE DE LA CONFIANCE</p>